



S3 de Lyon

**Bulletin Académique du syndicat National
des Enseignements de Second degré
AIN LOIRE RHONE**



**Supplément n°2
au bulletin 218
Avril-Mai-Juin 2019**



Lyon 08 CC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sommaire

Elections FSU 20 septembre au 11 octobre

- P.1 **Edito**
- P.2 **Modalités de vote**
- P.3 **Explication bulletin de vote**
- P.4 **Bulletin de vote**



**SNES Lyon
16 rue d'Aguesseau
69007 LYON**

Tel : 04 78 58 03 33 Courriel : s3lyo@snes.edu

Elections FSU

La FSU organisera le 9ème congrès de son histoire du 9 au 13 décembre 2019 à Clermont-Ferrand. Ce congrès national sera préparé par des congrès départementaux. Le premier temps fort de la préparation est la consultation des adhérents de tous les syndicats de la fédération. Cette consultation a lieu du 20 septembre au 11 octobre et est organisée par chaque syndicat.

Comme toute organisation syndicale démocratique, cette consultation soumet aux votes des syndiqué(e)s son rapport d'activité et surtout elle permet aux adhérents de choisir une orientation pour les années à venir.

Pour les syndiqué(e)s du SNES, le vote est organisé dans chaque établissement par le secrétaire de S1. Pour les collègues qui ne sont pas dans les établissements ou qui ne sont pas regroupé(e)s au sein d'un S1, le vote se fait par correspondance auprès de leur section départementale.

Ce congrès est un moment important de la vie fédérale ; il permet de faire le point sur les mandats que la fédération s'était donnés, de les faire évoluer si besoin, d'en définir de nouveaux face à l'évolution de la situation.

Ce qui se passe dans la fédération a une incidence certaine sur l'action syndicale, c'est là que se décident les luttes dans l'Education, la Fonction Publique, l'interprofessionnelle.

A chaque syndiqué.e de faire entendre sa voix et d'intervenir à son niveau pour peser sur les décisions.

La démocratie syndicale est à ce prix.

Ludivine ROSSET,
Secrétaire académique

 facebook.com/SnesLyon

 twitter.com/SnesLyon

Le scrutin a lieu du 20 septembre au 11 octobre .

Qui vote :

Tout.e syndiqué.e en 2018-2019.
 Tout.e nouveau.elle adhérent.e 2019-2020 au moment du vote.

- Cette première enveloppe est glissée **dans une seconde enveloppe** sur laquelle le votant doit faire figurer :
Nom, prénom, signature

Comment voter ?

- Chaque syndiqué.e renseigne le bulletin de vote.
- Ce bulletin est glissé **dans une enveloppe vierge de toute inscription.**

Le tout est à envoyer à ta section départementale pour les actifs ou à la section des retraités avant la fin du vote (date limite 11 octobre) :

Tu trouveras en p.4 le bulletin de vote

Pour les actifs		
01	42	69
SNES AIN Election FSU « isolés » 18 rue J. Migonney 01000 Bourg-en-Bresse	SNES LOIRE Election FSU« isolés » Bourse du travail, salle 67 2 cours V.Hugo 42028 St-Etienne	SNES RHONE Election FSU« isolés » 16, rue d'Aguesseau 69007 Lyon

Pour les retraités		
01	42	69
SNES AIN Election retraités FSU 18 rue J. Migonney 01000 Bourg-en-Bresse	SNES LOIRE Election retraités FSU Bourse du travail, salle 67 2 cours V.Hugo 42028 St-Etienne	SNES RHONE Election retraités FSU 16, rue d'Aguesseau 69007 Lyon

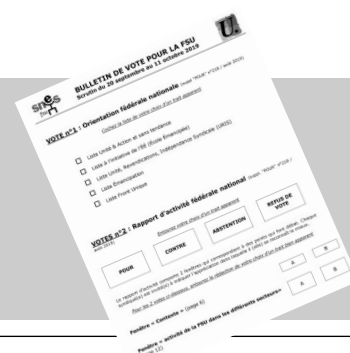


9^{ème} congrès national
 F.S.U.
 ENGAGÉES AU QUOTIDIEN
 Du 9 au 13
DECEMBRE
2019
 CLERMONT-FERRAND



**Sur le site du SNES Lyon :
www.lyon.snes.edu ->
 Rubrique Election interne :**

- Le supplément POUR N° 218
- Le bulletin de vote





1. L'adhérent.e doit se prononcer sur l'orientation qu'il ou elle veut donner à la fédération en votant pour une des listes suivantes :

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Émancipation
- Liste Front Unique

Vous avez les listes et les professions de foi dans le supplément 218 de la publication FSU POUR.

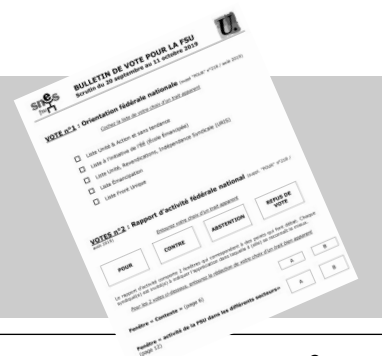
2. L'adhérent.e doit aussi s'exprimer sur son appréciation de l'activité fédérale de ces trois dernières années.

- Pour cela, il ou elle vote sur le rapport d'activité en : POUR, CONTRE, ABSTENTION ou REFUS DE VOTE. Le texte du rapport d'activité est dans le supplément de la publication FSU POUR.
- L'écriture de ce rapport s'est heurtée à des divergences d'appréciation, ce qui a nécessité des fenêtres (2 en tout). Vous devez donc, pour chacune des deux fenêtres, vous prononcer sur l'écriture A ou B qui vous convient.



Sur le site du SNES Lyon :
www.lyon.snes.edu ->
Rubrique Election interne :

- Le supplément POUR N° 218
- Le bulletin de vote





BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU
Scrutin du 20 septembre au 11 octobre 2019



VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale (suppl "POUR" n°218 / août 2019)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Émancipation
- Liste Front Unique

VOTES n°2 : Rapport d'activité fédérale nationale (suppl. "POUR" n°218 / août 2019)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR

CONTRE

ABSTENTION

REFUS DE VOTE

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

Pour les 2 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent

Fenêtre « Contexte » (page 6)

A

B

Fenêtre « activité de la FSU dans les différents secteurs »
(page 12)

A

B